



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Cayenne, 28 NOV. 2018

Le Recteur de l'Académie de Guyane
Chancelier des Universités
Directeur Académique des Services
de l'Éducation Nationale

à

CLG REEBERG NÉRON
9730370P
AVENUE GUSTAVE CHARLERY BP 159
97354 REMIRE MONTJOLY

RECTORAT

TICE

Dossier suivi par:
Gilles Jarry

☎ 05 94 27 22 31

Gilles.Jarry@ac-guyane.fr

B.P. 6011
97306 Cayenne Cedex

Réf: 2018/TICE

Notification de subvention

Crédits pédagogiques éducatifs
Autres crédits pédagogiques TICE

Je vous informe du versement d'une subvention d'un montant de :

1 500,00 €

Mille cinq cents euros

pour l'achat du matériel concernant le ou les projet(s):

**«Collèges préfigurateurs
Ecole Elvina LIXEF
Ecole Moulin à vent
Ecole Jules MINIDOQUE»**

Conformément à la loi n°2000-321 du 21 avril 2000, je vous remercie de bien vouloir me faire parvenir un bilan pédagogique et financier de l'action au plus tard dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice de l'année budgétaire pour laquelle la subvention a été attribuée.



Pour le Recteur et par délégation
La Secrétaire Générale d'Académie Adjointe

Anna AGELAS

Pour information :

Ecole Elvina LIXEF : 500,00 €

Ecole Moulin à vent : 500,00 €

Ecole Jules MINIDOQUE : 500,00 €

Total : 1 500,00 €

